

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : CPHV

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 10-02-25

OBJET : CPHV

Approbation du Procès-Verbal du Conseil du 10-02-2025

Le Président rappelle aux membres du conseil communautaire le projet de procès-verbal qui leur a été adressé suite à la réunion du 10 février 2025.

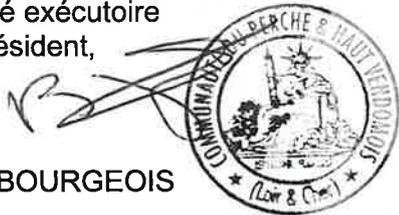
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la réunion du conseil communautaire du 10 février 2025.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher

Aide au fonctionnement des établissements artistiques

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher
Aide au fonctionnement des établissements artistiques

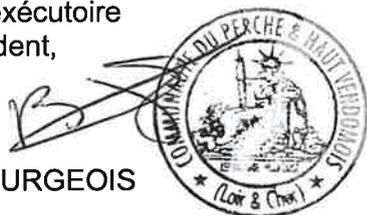
Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide au fonctionnement de l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour une aide au fonctionnement des établissements artistiques pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le : 01 AVR. 2025

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Trassard, is written over the printed name.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher

Aide à l'acquisition de partitions

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition de partitions

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'acquisition de partitions pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour une aide à l'acquisition de partitions pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Publié le : 01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Étaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher

**Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son
Guitare**

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son
Guitare

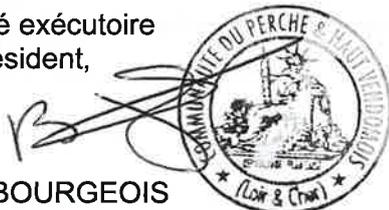
Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'acquisition d'une guitare pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Publié le : 01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendôme

Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher

Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son

Pack sonorisation

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher
Aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son
Pack sonorisation

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à l'acquisition d'un pack sonorisation pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à l'acquisition d'instruments de musique et de matériel de son pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le : 01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois

Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher

Aide à la diffusion

OBJET : Ecole de musique du Perche & Haut Vendômois
Demande de subvention 2025 – Département de Loir-et-Cher
Aide à la diffusion

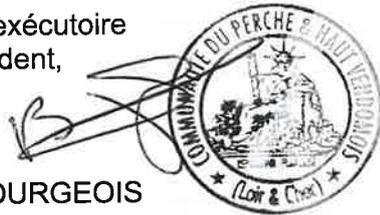
Le Président propose aux membres du conseil communautaire de déposer un dossier de demande de subvention, auprès du Département de Loir-et-Cher, pour une aide à la diffusion pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président à passer commande,
- **DECIDE** de demander une subvention, au taux maximum, auprès du Département de Loir-et-Cher pour l'aide à la diffusion pour l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, pour l'exercice 2025,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Publié le : 01 AVR. 2025

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Pascal TRASSARD.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Médiathèque La Fonderie

Demande de subvention

au Département pour animation

OBJET : Médiathèque La Fonderie
Demande de subvention
au Département pour animation

Le Président précise aux membres du conseil communautaire que la Médiathèque La Fonderie à Fréteval organisera le samedi 22 novembre 2025 à 18h00 un concert du groupe « On the Moon » dans le cadre de la programmation « Musiques en scène » proposée par la Médiathèque départementale.

Le coût de cette animation est de 1 075,00 € TTC.

Le Président propose de solliciter une subvention au titre de l'aide à l'action culturelle en bibliothèque auprès du Département de Loir-et-Cher, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'organiser un concert du groupe « On the Moon » dans le cadre de la programmation « Musiques en scène » proposée par la Médiathèque départementale,
- **AUTORISE** le Président à signer les devis pour l'organisation de cette manifestation,
- **AUTORISE** le Président à déposer auprès du Département de Loir-et-Cher un dossier de demande de subvention, au taux le plus élevé, pour l'organisation de cette animation,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le : 01 AVR. 2025

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Pascal Trassard', written over a faint circular stamp.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe GEMAPI de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe GEMAPI de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe GEMAPI de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written over a horizontal line.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe OTIPHV de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe OTIPHV de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

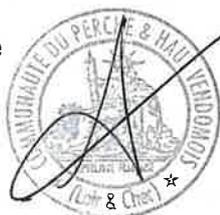
- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe OTIPHV de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance



Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Laboratoire à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Laboratoire à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe Laboratoire à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Pascal Trassard', is written over a set of horizontal lines.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

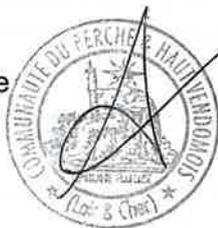
Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance



Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Approbation du Compte Financier Unique 2024**

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 29

Pouvoirs : 2

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée
Approbation du Compte Financier Unique 2024**

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance



Gilles VOLANT

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Pour : 31

Présents : 29

Contre : 0

Pouvoirs : 2

Abstention : 0

Votants : 31

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Approbation du Compte Financier Unique 2024

OBJET : Finances

Budget Principal

Approbation du Compte Financier Unique 2024

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Vu le CFU 2024 du Budget Principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Président de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;

Considérant que, dans ce cadre, le Président a quitté la séance et le conseil communautaire a siégé sous la présidence de Monsieur Gilles VOLANT ;

Considérant le CFU présenté par le Président de séance.

Le Président étant sorti et n'ayant pas pris part au vote,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le CFU 2024 du Budget Principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,
- **DONNE** pouvoir pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président de séance

Gilles VOLANT

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe GEMAPI de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe GEMAPI de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	545 858,38 €
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- un excédent cumulé d'investissement de	46 058,41 €
ou - un déficit cumulé d'investissement de
- un solde positif de restes à réaliser
ou - un solde négatif de restes à réaliser	65 000,00 €

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : **18 941,59 €**

- le solde disponible de : **526 916,79 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

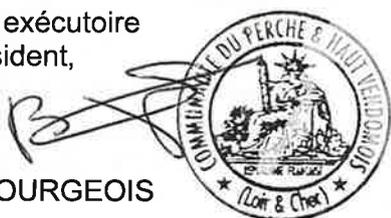
■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **526 916,79 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes)** : **46 058,41 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **0 3 AVR. 2025**
Publié le : **0 3 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe OTIPHV de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe OTIPHV de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Constatant que le CFU présente :

	- un excédent cumulé de fonctionnement de	21 681,43 €
ou	- un déficit cumulé de fonctionnement de
	- un excédent cumulé d'investissement de
ou	- un déficit cumulé d'investissement de
	- un solde positif de restes à réaliser
ou	- un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de : **21 681,43 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **21 681,43 €**

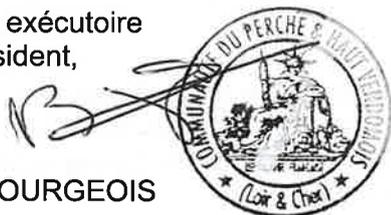
2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001** :

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **0 3 AVR. 2025**

Publié le : **0 3 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

**Budget Annexe Développement Economique
Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de	80 980,98 €
- un excédent cumulé d'investissement de
ou - un déficit cumulé d'investissement de	76 995,59 €
- un solde positif de restes à réaliser	194 083,00 €
ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

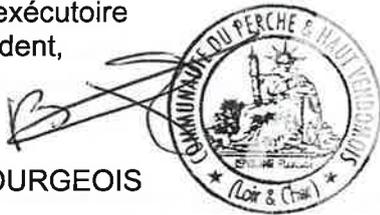
- à titre obligatoire
 - au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :
- le solde disponible de est affecté comme suit :
 - affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :
 - affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) :

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) : **80 980,98 €**

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses) : 76 995,59 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **0 3 AVR. 2025**
Publié le : **0 3 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe SPANC de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	70 729,23 €
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- un excédent cumulé d'investissement de	0,55 €
ou - un déficit cumulé d'investissement de
- un solde positif de restes à réaliser
ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de : **70 729,23 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **70 729,23 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes)** : **0,55 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD



Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Laboratoire à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Laboratoire à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- un excédent cumulé d'investissement de	974,96 €
ou - un déficit cumulé d'investissement de
- un solde positif de restes à réaliser
ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire
■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

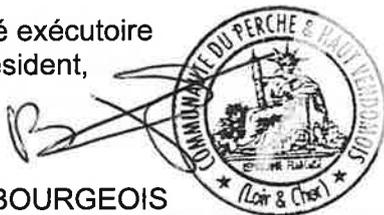
- le solde disponible de est affecté comme suit :
■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :
■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) :

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes) : 974,96 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	43 293,01 €
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- un excédent cumulé d'investissement de	8 081,23 €
ou - un déficit cumulé d'investissement de
- un solde positif de restes à réaliser	930,00 €
ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) :

- le solde disponible de **43 293,01 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **43 293,01 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes) : 8 081,23 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **0 3 AVR. 2025**

Publié le : **0 3 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

OBJET : Finances

**Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou
Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de	23 407,12 €
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
- un excédent cumulé d'investissement de
ou - un déficit cumulé d'investissement de	3 329,11 €
- un solde positif de restes à réaliser
ou - un solde négatif de restes à réaliser

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : **3 329,11 €**

- le solde disponible de **20 078,01 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

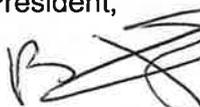
■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **20 078,01 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en dépenses)** : **3 329,11 €**

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD



Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée
Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Constatant que le CFU présente :

- un excédent cumulé de fonctionnement de *néant*
- ou - un déficit cumulé de fonctionnement de *néant*
- un excédent cumulé d'investissement de *néant*
- ou - un déficit cumulé d'investissement de *néant*
- un solde positif de restes à réaliser *néant*
- ou - un solde négatif de restes à réaliser *néant*

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : *néant*

- le solde disponible de : est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) : *néant*

■ affectation au déficit reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : *néant*

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) : *néant*

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes)** : *néant*

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget principal

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

OBJET : Finances

Budget principal

Affectation du résultat de fonctionnement 2024

Le Conseil communautaire, réuni sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS,

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique (CFU) pour l'année 2024 du Budget Principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le CFU 2024 du Budget Principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois

Constatant que le CFU présente :

ou - un excédent cumulé de fonctionnement de	1 295 141,76 €
ou - un déficit cumulé de fonctionnement de
ou - un excédent cumulé d'investissement de
ou - un déficit cumulé d'investissement de	140 251,03 €
ou - un solde positif de restes à réaliser
ou - un solde négatif de restes à réaliser	308 197,15 €

1 – décide d'affecter le résultat excédentaire de fonctionnement comme suit :

- à titre obligatoire

■ au compte **1068**, pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (résultat cumulé et restes à réaliser) : **448 448,18 €**

- le solde disponible de **846 693,58 €** est affecté comme suit :

■ affectation complémentaire en réserves (compte 1068) :

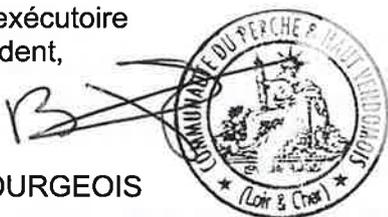
■ affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (**ligne 002**) : **846 693,58 €**

2 – décide d'affecter le résultat déficitaire de fonctionnement à la ligne 002 (déficit de fonctionnement reporté) :

3 – décide d'affecter au compte **001 (en recettes)** :

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « GEMAPI ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 756 616,79 €

Recettes de fonctionnement : 756 616,79 €

Dépenses d'investissement : 356 205,27 €

Recettes d'investissement : 356 205,27 €

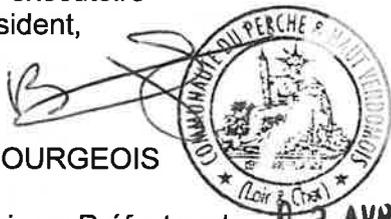
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « GEMAPI »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 48 498,43 €

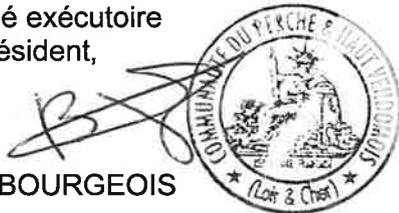
Recettes de fonctionnement : 48 498,43 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Trassard', written over a faint grid background.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Développement Economique ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 176 500,00 €

Recettes de fonctionnement : 176 500,00 €

Dépenses d'investissement : 1 107 361,21 €

Recettes d'investissement : 1 107 361,21 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Développement Economique »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem of a castle tower, surrounded by the text 'COMMUNAUTÉ DU PERCHE' at the top and 'Loir & Cher' at the bottom, flanked by two stars.

Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal TRASSARD', written in a cursive style.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M49, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « SPANC ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 123 329,23 €

Recettes de fonctionnement : 123 329,23 €

Dépenses d'investissement : 0,00 €

Recettes d'investissement : 0,55 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « SPANC »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Laboratoire à Morée Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Laboratoire à Morée ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

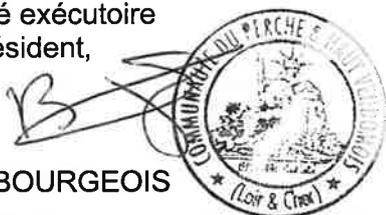
Dépenses de fonctionnement : 20,00 €
Recettes de fonctionnement : 20,00 €

Dépenses d'investissement : 13 974,96 €
Recettes d'investissement : 13 974,96 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :
- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Laboratoire à Morée »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

A large, stylized signature in black ink, likely belonging to Pascal Trassard, is written over the page.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 61 667,01 €

Recettes de fonctionnement : 61 667,01 €

Dépenses d'investissement : 516 499,13 €

Recettes d'investissement : 516 499,13 €

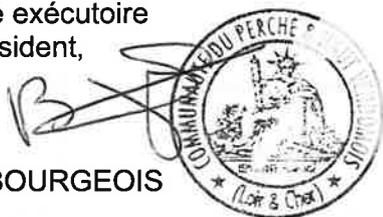
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Logements Locatifs Sociaux »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou ».

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 41 075,01 €

Recettes de fonctionnement : 41 075,01 €

Dépenses d'investissement : 33 405,11 €

Recettes d'investissement : 33 405,11 €

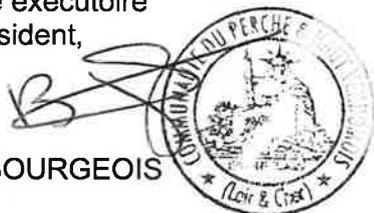
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Commerce d'Alimentation à Pezou »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,

Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**
Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Parc d'Activités Intercommunal à Morée Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée ».

Le Président propose de voter ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 268 496,00 €

Recettes de fonctionnement : 268 496,00 €

Dépenses d'investissement : 227 998,46 €

Recettes d'investissement : 227 998,46 €

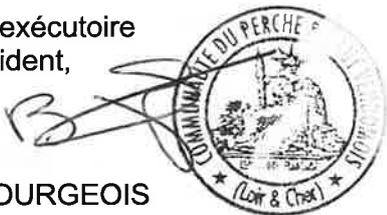
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 du budget annexe « Parc d'Activités Intercommunal à Morée »,
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **0 3 AVR. 2025**

Publié le : **0 3 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Vote du Budget Primitif 2025

OBJET : Finances

Budget Principal

Vote du Budget Primitif 2025

Le Président, en conformité avec l'instruction comptable M57, présente le projet de budget primitif 2025 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (budget principal).

Le Président propose notamment d'équilibrer ce budget primitif comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 5 461 182,14 €

Recettes de fonctionnement : 5 461 182,14 €

Dépenses d'investissement : 3 544 313,10 €

Recettes d'investissement : 3 544 313,10 €

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le budget primitif 2025 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois (budget principal),
- **AUTORISE** le Président à transmettre le budget primitif aux services de l'Etat.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **03 AVR. 2025**

Publié le : **03 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 28

Contre : 2

Abstention : 2

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025

CFE / TFB / TFNB / THRS

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025 CFE / TFB / TFNB / THRS

Nombre de membres :

En exercice : 41 Présents : 30 Pouvoirs : 2 Votants : 32

Pour : 28

Contre : 2

Abstention : 2

Dans le cadre du budget principal de la Communauté du Perche & Haut Vendômois pour l'exercice 2025, il convient de voter les taux de contribution foncière des entreprises et de taxe sur le foncier bâti et non bâti.

Le Président propose d'appliquer en 2025 les taux ci-dessous :

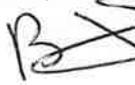
- Taux contribution foncière des entreprises (CFE) : 20,46 %
- Taux mis en réserve CFE : 0,89 %
- Taux taxe foncier bâti (TFB) : 2,20 %
- Taux taxe foncier non bâti (TFNB) : 2,56 %
- Taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 11,71 %

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les taux suivants pour l'année 2025 :
 - Taux contribution foncière des entreprises (CFE) : 20,46 %
 - Taux mis en réserve CFE : 0,89 %
 - Taux taxe foncier bâti (TFB) : 2,20 %
 - Taux taxe foncier non bâti (TFNB) : 2,56 %
 - Taux taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS) : 11,71 %
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le : 01 AVR. 2025



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025

TEOM SICTOM de CHATEAUDUN

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025 TEOM SICTOM de CHATEAUDUN

Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le SICTOM de CHATEAUDUN, le Président propose de voter les taux suivants pour le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes de BREVAINVILLE, de FONTAINE-RAOUL, d'OUZOUER-LE-DOYEN et de VILLEBOUT :

Modalités calcul taux TEOM 2025

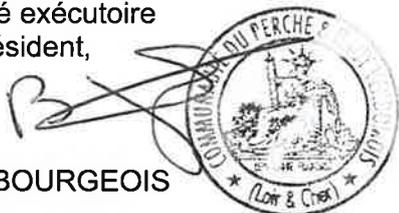
Commune	Bases d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
BREVAINVILLE	172 080	6,92 %	11 899
FONTAINE-RAOUL	245 598	6,13 %	15 055
OUZOUER-LE-DOYEN	171 712	11,54 %	19 809
VILLEBOUT	130 738	5,57 %	7 280
Total	720 128		54 043

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer les taux de TEOM tels que présentés dans le tableau ci-dessus pour les communes membres du SICTOM de CHATEAUDUN,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le :

01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025

TEOM SYVALORM LOIR-ET-SARTHE

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025 TEOM SYVALORM LOIR-ET-SARTHE

Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le SYVALORM LOIR-ET-SARTHE, le Président propose de voter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes de BOUFFRY, LA CHAPELLE-VICOMTESSE, CHAUVIGNY-DU-PERCHE, DROUE, LA FONTENELLE, LE POISLAY et RUAN-SUR-EGVONNE. Le Président rappelle que ces communes sont regroupées au sein d'une zone intercommunale de perception unique.

Modalités calcul taux TEOM 2025

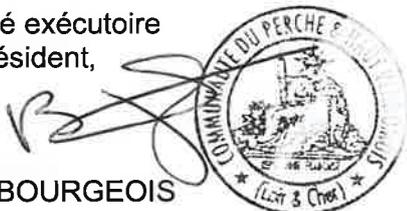
	Base d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
Zone intercommunale de perception unique	1 854 624	11,93 %	221 100

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le taux de TEOM à 11,93 % pour les communes membres du SYVALORM LOIR-ET-SARTHE,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Trassard, the secretary of the meeting.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025

TEOM SYNDICAT VALDEM

OBJET : Finances

Vote des taux d'imposition 2025 TEOM SYNDICAT VALDEM

Après réception des bases d'imposition et du produit attendu par le syndicat VALDEM, le Président propose de voter le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères sur les communes membres de ce syndicat. Il indique que le même taux sera appliqué sur l'ensemble des communes adhérentes au syndicat VALDEM : BUSLOUP, LA CHAPELLE-ENCHERIE, FRETEVAL, LIGNIERES, LISLE, MOISY, MOREE, PEZOU, RENAY, ROMILLY-DU-PERCHE, SAINT-HILAIRE LA GRAVELLE, SAINT-JEAN FROIDMENTEL.

Modalités calcul taux TEOM 2025

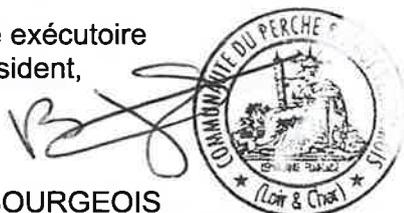
	Base d'imposition	Taux TEOM	Produit attendu
Zone intercommunale de perception	5 076 205	13,75 %	697 840

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 13,75 % pour les communes membres du Syndicat VALDEM,
- **CHARGE** le Président d'exécuter la présente décision,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025

Publié le : 01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fixation du produit attendu de la taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour l'exercice 2025

OBJET : Finances

Fixation du produit attendu de la taxe gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations pour l'exercice 2025

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi « NOTRe »), notamment ses articles 64 et 76 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu les missions définies au 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article L.211-7 du Code de l'Environnement ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 9 octobre 2017 modifiant les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois intégrant la nouvelle compétence ;

Vu les articles 1530 bis et 1639A du Code Général des Impôts (CGI) ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 2 mars 2020 instaurant la taxe GEMAPI sur le territoire ;

Considérant que depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté du Perche & Haut Vendômois exerce la compétence GEMAPI ;

Considérant que la taxe GEMAPI est plafonnée à un équivalent de 40 € par habitant et par an, sur la base de la population DGF, et qu'il s'agit d'une taxe additionnelle dont le montant est réparti par l'administration fiscale sur les quatre taxes locales (Foncier Bâti, Foncier Non Bâti, Taxe d'Habitation, Cotisation Foncière des Entreprises) ;

Considérant que le produit de cette taxe doit être exclusivement affecté au financement des charges de fonctionnement et d'investissement occasionnées par l'exercice de la compétence GEMAPI ;

Considérant que la population DGF de la Communauté du Perche & Haut Vendômois est de 10 426 habitants ;

Le Président propose de fixer le produit attendu de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2025 à la somme de 200 000,00 €.

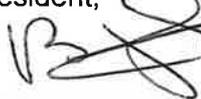
Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de fixer le produit attendu de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations pour l'année 2025 à la somme de 200 000,00 € ;
- **AUTORISE** le Président à prendre toutes décisions et à accomplir tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



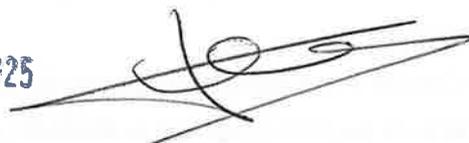
Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Principal

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2025

OBJET : Finances

Budget Principal

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2025

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet de budget primitif 2025 pour le Budget Principal. Il détaille notamment les subventions qui seront à verser par la Communauté du Perche & Haut Vendômois sur l'exercice 2025, selon la liste ci-dessous :

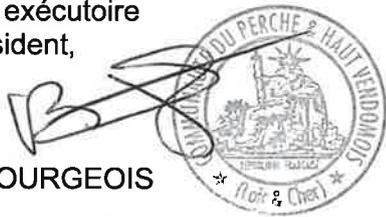
- CAUE 41 : 750,00 €
- ISMER : 2 500,00 €
- Mission locale du Vendômois : 9 464,00 €
- Fondation du patrimoine : 250,00 €
- Association des Secrétaires de Mairie 41 : 50,00 €
- Approlys : 100,00 €
- Tsigane Habitat : 3 000,00 €
- Agence d'attractivité Loir-et-Cher : 500,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les versements correspondants et à signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Robertte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41
Pour : 32

Présents : 30
Contre : 0

Pouvoirs : 2
Abstention : 0

Votants : 32

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2025

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique Subventions à verser aux organismes sur l'exercice 2025

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le projet de budget primitif 2025 pour le Budget Annexe Développement Economique. Il détaille notamment les subventions qui seront à verser par la Communauté du Perche & Haut Vendômois sur l'exercice 2025, selon la liste ci-dessous :

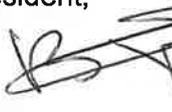
- Initiative Loir-et-Cher : 5 000,00 €
- Dév'Up : 500,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer les subventions indiquées ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à effectuer les versements correspondants et à signer toutes pièces relatives à ces dossiers.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



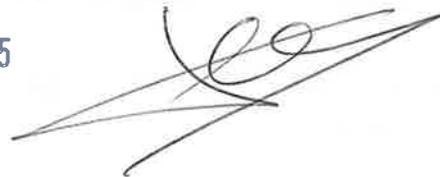
Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvolle Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

Vu les charges supportées par le budget annexe GEMAPI,

Vu le budget annexe GEMAPI,

Vu le vote du budget en date du 24 mars 2025,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe GEMAPI d'un montant de 15 700,00 €.

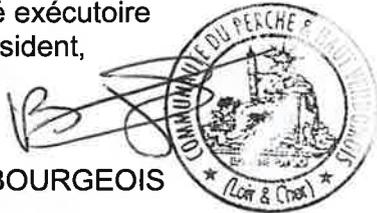
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** cette subvention ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

Vu les charges supportées par le budget annexe OTIPHV,

Vu le budget annexe OTIPHV,

Vu le vote du budget en date du 24 mars 2025,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe OTIPHV d'un montant de 21 592,00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** cette subvention ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Publié le : 01 AVR. 2025

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Pascal Trassard, the secretary of the meeting.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Étaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

Vu les charges supportées par le budget annexe Développement Economique,

Vu le budget annexe Développement Economique,

Vu le vote du budget en date du 24 mars 2025,

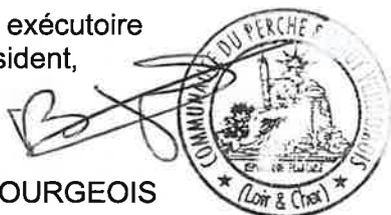
Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe Développement Economique d'un montant de 175 000,00 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** cette subvention ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

OBJET : Finances

Budget Annexe Commerce d'Alimentation à Pezou

Subvention de fonctionnement du Budget Principal au Budget Annexe

Vu les charges supportées par le budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou,

Vu le budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou,

Vu le vote du budget en date du 24 mars 2025,

Le Président informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de verser une subvention du Budget Principal au budget annexe Commerce d'Alimentation à Pezou pour un montant de 6 400,00 €.

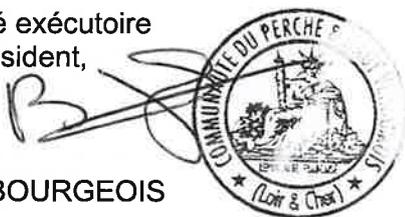
Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** cette subvention ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le :

01 AVR. 2025

Publié le :

01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe GEMAPI

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Vu le fonctionnement des services administratifs de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent pour la gestion des dossiers relatifs à la compétence GEMAPI,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 15 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2025 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe GEMAPI de l'agent en charge des dossiers relatifs à la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce remboursement ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignières Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe OTIPHV

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Vu le fonctionnement de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent en charge de la gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois,

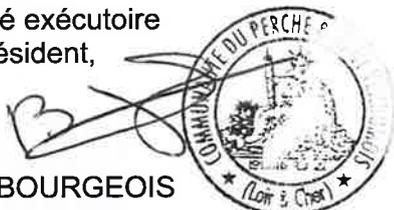
Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 19 850 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2025 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe OTIPHV de l'agent en charge de la gestion de l'Office de Tourisme Intercommunal du Perche & Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce remboursement ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe Développement Economique

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Vu le fonctionnement des services administratifs de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent chargé des dossiers ayant attrait à la compétence Développement Economique de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour le Développement Economique,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 46 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2025 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe Développement Economique de l'agent en charge du traitement des dossiers relatifs à la compétence Développement Economique.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce remboursement ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des charges de personnel au Budget Principal

Vu le fonctionnement du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Vu le temps de travail de l'agent pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Vu le salaire de l'agent,

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour le SPANC,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 5 000 € au remboursement au Budget Principal, pour l'exercice 2025 comme à chaque exercice budgétaire, des charges de personnel inscrites au budget annexe SPANC de l'agent en charge du traitement des dossiers relatifs au Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce remboursement ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,

Alain BOURGEOIS

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Étaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Étaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des frais administratifs au Budget Principal

OBJET : Finances

Budget Annexe SPANC

Remboursements des frais administratifs au Budget Principal

Vu les charges de fonctionnement supportées par le budget principal pour le Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Vu le Budget Principal,

Vu le budget annexe SPANC,

Vu le vote du budget en date du 24 mars 2025,

Le Président propose aux membres du conseil communautaire d'affecter une somme forfaitaire de 1 000 € au remboursement au Budget Principal par le Budget Annexe SPANC, à compter de l'exercice 2025 et pour chaque exercice budgétaire, des charges de fonctionnement (frais administratifs, frais postaux et assurances) générées par l'activité du Service Public d'Assainissement Non Collectif,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** ce remboursement ainsi que les écritures comptables correspondantes,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

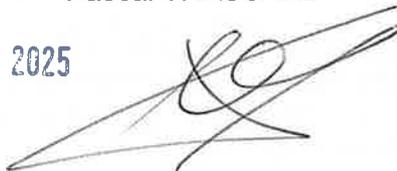


Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

**Nomenclature M57 – Fongibilité des crédits
en section de fonctionnement et d'investissement**

OBJET : Finances

Nomenclature M57 – Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

Considérant que la Communauté du Perche & Haut Vendômois a adopté par la délibération n°2021-DELIB-129 du Conseil Communautaire en date du 6 septembre 2021 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2022 et que cette norme comptable s'applique à tous les budgets de la Collectivité, sauf le Budget Annexe SPANC,

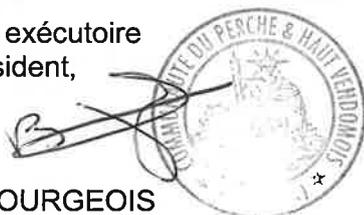
Vu l'article L.5217-10-6 du CGCT, « dans une limite fixée à l'occasion du vote du Budget et ne pouvant dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **AUTORISE** le Président, sur le budget 2025, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de 7,5% des dépenses réelles de la section d'investissement.
- **DONNE** tous pouvoirs au Président ou à son représentant à prendre toutes les mesures ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

A large, stylized handwritten signature in black ink, which appears to be 'PT', is written over the printed name of Pascal TRASSARD.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëticia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Ecritures de Régularisations – Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

OBJET : Finances

Ecritures de Régularisations – Budget Annexe Logements Locatifs Sociaux

Le Président indique aux membres du conseil communautaire qu'il convient de passer les écritures suivantes sur le Budget annexe Logements Locatifs Sociaux du compte 21321 au compte 2313 :

- 65888 (DF) : 2 931,00 €
- 2313 (DI) : 493 904,69 €
- 21321 (RI) : 413 787,78 €
- 10222 (RI) : 81 020,12 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** les écritures comptables ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire

Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : 01 AVR. 2025
Publié le : 01 AVR. 2025

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendôme se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendôme.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Durée des amortissements

Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Courcelles

OBJET : Finances

Durée des amortissements

Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Courcelles

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de fixer la durée d'amortissement de l'immobilisation corporelle suivante :

- Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Courcelles : 20 ans

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer la règle d'amortissement telle qu'indiquée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives aux amortissements concernés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Eggonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Durée des amortissements

Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Villeprovert

OBJET : Finances

Durée des amortissements

Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Villeprovert

Le Président propose aux membres du conseil communautaire de fixer la durée d'amortissement de l'immobilisation corporelle suivante :

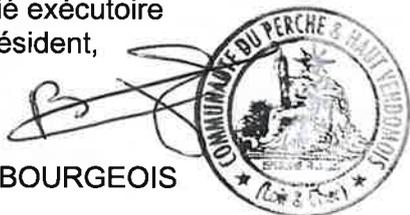
- Travaux sur l'ouvrage hydraulique de Villeprovert : 20 ans

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'appliquer la règle d'amortissement telle qu'indiquée ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives aux amortissements concernés.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**

Publié le : **01 AVR. 2025**

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Pascal TRASSARD', written over a faint, illegible stamp or background.

Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaient présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièrès Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvonne Alain Brunet	

Etaient absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Passage de la Flamme Olympique à Fréteval

Demande de fonds de concours à la commune de Fréteval

OBJET : Finances

Passage de la Flamme Olympique à Fréteval Demande de fonds de concours à la commune de Fréteval

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L 5215-26 ou L 5216-5 VI,

Vu les statuts de la Communauté du Perche & Haut Vendômois, et notamment les dispositions incluant la commune de Fréteval, comme l'une de ses communes membres, ainsi que celle rendant la Communauté compétente en matière de développement de l'espace sportif communautaire,

Considérant que la Communauté du Perche & Haut Vendômois a été sollicitée par la commune de Fréteval pour participer à la prise en charge des coûts générés par la tenue des festivités liées au passage de la flamme olympique à Fréteval le lundi 8 juillet 2024,

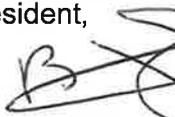
Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par la Communauté du Perche & Haut Vendômois,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** de demander un fonds de concours à la commune de Fréteval en vue de participer au financement des festivités organisées lors du passage de la flamme olympique à Fréteval le lundi 8 juillet 2024, pour un montant de 1 206,40 €,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS

Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**



Conseil communautaire du Lundi 24 Mars 2025

Sur convocation en date du 7 mars 2025.

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures, les membres délégués du Conseil de la Communauté du Perche & Haut Vendômois se sont réunis à la Salle des Fêtes de Morée.

Etaients présents et ayant pris part au vote :

Pezou Pierre Solon Aurélien Lemoine	Fréteval Pascal Trassard Eric Experton Evelyne Gandon	Morée Alain Bourgeois Marie-France Arneau Jean-Pierre Coyau	Droué Catherine Monnier Gilles Volant
St-Hilaire la Gravelle	St-Jean Froidmentel Laurent Borel Christiane Gourdel	Busloup Marcel Defremont Roberte Jonnard	Lignièeres Patrice Couty Carole Edy
Moisy Sixtine Lamé Michel Beaudoux	Ouzouer-le-Doyen	Chauvigny-du-Perche Danielle Périn	Fontaine-Raoul Sibylle De Beaudignies
La Chapelle-Enchérie Alexandra Cassant	Lisle Marylène Gouet	La Fontenelle Joël Verdier	Le Poislay Séverine Coigneau
La Chapelle Vicomtesse Daniel Barilleau	Brévainville	Renay Guy Deshayes	Romilly-du-Perche Régine Vassaux
Villebout Daniel Alazard	Bouffry Monique Soria	Ruan-sur-Egvyonne Alain Brunet	

Etaients absents : Bernard Angeniol, Dominique Brunet, Jean-Pierre Brulé, Pascal Prudhomme, Laurent Fougereux, Laëtitia Bouilly, Bruno Brych, Frédéric Callu, Didier Duchesne, Carole Barrault, Nathalie Vitras, Jean-Maurice Brunet, Thierry Herrey, Christèle Camus, Agnès Fradet, Danielle Cohergne, Sébastien Gaillard, Christine Aubry, Rémi Penais, Natacha Serpin, Katia Touzet, Philippe Plu.

Assistaient comme délégués suppléants et n'ayant pas pris part au vote : André Laisement, Patrick Lahoreau, Andrée Savigny

Pouvoirs : Dominique Brunet à Alexandra Cassant, Nathalie Vitras à Marie-France Arneau.

Nombre de membres :

En exercice : 41

Présents : 30

Pouvoirs : 2

Votants : 32

Pour : 32

Contre : 0

Abstention : 0

Sous la présidence de Monsieur Alain BOURGEOIS, Président de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Pascal TRASSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV

Restauration de la Croix de l'Arche

à LISLE

OBJET : Finances

Fonds de concours de la CPHV Restauration de la Croix de l'Arche à LISLE

Le Président présente aux membres du conseil communautaire le dossier de demande de fonds de concours déposé par la commune de LISLE pour la restauration de la croix de l'Arche.

Le Président présente les conclusions de la commission qui a émis un avis favorable pour un soutien financier et propose que la CPHV attribue à la commune de LISLE un fonds de concours plafonné à 5 000,00 €, soit un taux de subventionnement de 50 % d'une dépense subventionnable établie à 10 357,50 € HT. Cette subvention est calculée sur une dépense prévisionnelle ; au cas où la dépense réelle serait inférieure, le montant de la subvention sera recalculé au prorata du coût de la dépense réalisée hors taxes.

Cette dépense est inscrite au chapitre 204 du budget primitif 2025.

La commune de LISLE devra transmettre à la CPHV copie d'un ordre de service initial attestant du commencement des travaux dans un délai d'un an à compter de la notification de la présente délibération. Dans le cas contraire, l'attribution du fonds de concours sera annulée de plein droit et automatiquement.

Le versement de la totalité du montant du fonds de concours sera effectué sur production d'une attestation d'achèvement des travaux relatif à cette opération, du décompte général et définitif des sommes payées visé par le Comptable Public et du plan de financement définitif de l'opération.

La commune de LISLE devra mentionner, sur les panneaux d'information relatifs aux travaux subventionnés, le concours de la CPHV et faire figurer le logotype de la Communauté du Perche et Haut Vendômois.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres, le conseil communautaire :

- **DECIDE** d'attribuer à la commune de LISLE un fonds de concours plafonné à un montant de 5 000,00 €, soit un taux de subventionnement de 48,27 % d'une dépense subventionnable de 10 357,50 € HT dans les conditions présentées ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution de cette décision,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire
Le Président,



Alain BOURGEOIS



Le secrétaire de séance,

Pascal TRASSARD

Transmis en Préfecture le : **01 AVR. 2025**
Publié le : **01 AVR. 2025**

